

Théologie catholique

Capacité en droit canonique (EAD)

Pré-requis obligatoires

Diplôme de fin d'études secondaires ou niveau de formation équivalent (y compris VAE) sur accord du directeur de l'IDC après avis favorable motivé du responsable du DU.

Objectifs du parcours

Ce diplôme d'Université (DU), de niveau initiation, se prépare entièrement à distance. Il s'agit d'une formation particulièrement utile depuis la promulgation par le pape François du motu proprio *Mitis Iudex Dominus Iesus*. Ce texte prévoit en effet l'aide aux personnes en situation matrimoniale difficile tant à travers la procédure en nullité de mariage qu'à travers des structures paroissiales ou diocésaines accueillant les fidèles séparés ou divorcés (cf. art. 2 des règles de procédure annexes au motu proprio). Le diplôme de Capacité en droit canonique permet une préparation adéquate des personnes sollicitées pour cet accueil, qui consiste aussi à mener l'enquête préliminaire ou pastorale et à aider les personnes dans l'introduction d'une éventuelle procédure. Si ce diplôme est particulièrement adapté aux personnes auxiliaires des tribunaux ou des administrations d'Église, il s'adresse aussi à toutes les personnes intéressées par le droit de l'Église catholique.

Langue du parcours		Français	
ECTS		ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 36h	CI : 0h	CM : 72h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Non
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non

Compétences à acquérir

- Acquisition de méthodes de travail universitaires et d'outils spécifiques du canoniste.
- Aptitude à intervenir dans une chancellerie ou un tribunal d'Église, une structure paroissiale, une association culturelle....

Poursuite d'études

Licence de droit canonique sous réserve d'une décision favorable de la Commission pédagogique de droit canonique.

Codes ROME

- K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société
- K1902 - Collaboration juridique
- E1106 - Journalisme et information média
- K1601 - Gestion de l'information et de la documentation

Modalités pédagogiques

EAD intégral (plateforme Moodle). Formation adaptée aux publics en situation d'emploi.

Stage et projet tutoré

Stage facultatif dans une administration d'Église.

Enseignements délocalisés

Diplôme proposé entièrement en EAD. Le diplôme prévoit cinq matières fondamentales : *Principes généraux du droit canonique* ; *Les grandes étapes de l'histoire du droit canonique* ; *Le peuple de Dieu et les sacrements* ; *L'évolution du mariage et de la famille dans les sociétés contemporaines et dans le droit de l'Église* ; *Les procès en nullité de mariage*, incluant un stage obligatoire de 24 h dans un tribunal d'Église. Une dernière unité d'enseignement est constituée de trois matières optionnelles : l'étudiant aura le choix entre *Le droit des laïcs dans l'Église*, *Le droit de la vie consacrée* ou la réalisation d'un *Stage dans une administration d'Église*.

Contact

Marc Aoun : aounm@unistra.fr

Capacité de droit canonique

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - Droit canonique							
Droit canonique				12 h			
UE2 - Principes généraux du droit canonique							
Principes généraux du droit canonique				12 h			
UE3 - Le peuple de Dieu et les sacrements							
Le peuple de Dieu et les sacrements				12 h			
UE4 - L'évolution du mariage et de la famille dans les sociétés contemporaines et dans le droit de l'Église							
L'évolution du mariage et de la famille dans les sociétés contemporaines et dans le droit de l'Église				12 h			
UE5 - Les grandes étapes de l'histoire du droit canonique							
Les grandes étapes de l'histoire du droit canonique				12 h			
UE6 - Les procès en nullité de mariage							
Les procès en nullité de mariage				12 h			
Stage obligatoire dans un tribunal d'Église				24 h			
UE7 - Matières optionnelles							
1. Le droit des laïcs dans l'Église				12 h			
2. Le droit de la vie consacrée				12 h			
3. Stage dans une administration d'Église				24 h			